



Conseil économique et social

Distr. générale
21 juin 2021

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité de la réduction des risques de catastrophe

Septième session

Bangkok et en ligne, 25-27 août 2021

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Émergence de la question de l'accumulation des risques et multiplicité des types de risque

Résumé du rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document s'appuie sur les conclusions du rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, intitulé *Asia-Pacific Disaster Report 2021: Resilience in a Riskier World – Managing Systemic Risks for Biological and Other Natural Hazards* (Résilience dans un monde exposé à davantage de risques – gestion des risques systémiques liés aux agents biologiques et autres aléas naturels). En 2021, et cela pour la première fois, les risques biologiques ont été pris en compte dans le tour d'horizon régional des risques, dont il est question dans le rapport. En effet, on estime que lorsque les risques biologiques sont pris en compte au même titre que les risques naturels, les pertes annuelles actuelles passeraient à 780 milliards de dollars. Dans le scénario le moins favorable de l'évolution des changements climatiques, les pertes annuelles seraient quasiment multipliées par deux et atteindraient les 1 400 milliards de dollars. De ce fait, la pandémie de maladie à coronavirus, à laquelle s'ajoute la persistance des effets des changements climatiques, est en train de redéfinir et d'amplifier les risques auxquels la région Asie-Pacifique est confrontée, ce qui donne lieu à une « nouvelle normalité » dans la région.

Le rapport recense quatre types de foyers de risque, caractérisés par l'intensification des risques ou par leur apparition. Il s'agit des suivants : risque accru d'inondations et de sécheresses récurrentes associé à la maladie (foyer de type 1) ; risque accru de cyclones tropicaux et de typhons associé aux risques biologiques (foyer de type 2) ; risque émergent de canicule combiné à la maladie (foyer de type 3) et risque émergent de vulnérabilités à des risques multiples induites par les changements climatiques combiné à la présence de nouvelles populations à risque (foyer de type 4). Dans les foyers où le niveau de risque s'accroît, les vulnérabilités existantes sont accentuées, tandis que dans les foyers émergents, de nouvelles vulnérabilités apparaissent sous l'effet des changements climatiques. La pandémie a également montré que si certains États membres avaient réussi à faire face à des catastrophes individuelles, beaucoup sont encore mal préparés à des crises complexes et imbriquées. On notera en particulier que les liens entre les risques biologiques et les aléas naturels restent mal compris.

* ESCAP/CDR/2021/L.1.

Pour faire face à la multiplication des risques, il faut envisager la résilience aux catastrophes selon un nouveau modèle qui tienne compte de l'accumulation des risques ; de plus, il nous faut mettre en place de nouvelles infrastructures sociales tenant compte du risque, des technologies de pointe et des mesures d'adaptation aux changements climatiques pour protéger les plus pauvres et faire dérailler la dynamique qui conduit à une accumulation de risques. En ce qui concerne les investissements, selon le scénario le moins favorable, le coût annuel de l'adaptation aux changements climatiques pourrait atteindre les 270 milliards de dollars, soit 0,9 % du produit intérieur brut des pays de la région.

En conclusion, le document propose cinq domaines d'action clefs et une démarche à deux volets visant à maximiser le potentiel de la coopération régionale et sous-régionale. Ces points sont présentés plus en détail dans le document portant la cote ESCAP/CDR/2021/2.

Le Comité de la réduction des risques de catastrophe est invité à fournir des orientations supplémentaires sur les mesures susceptibles d'être prises et sur la définition du rôle du secrétariat dans ce domaine.

I. Introduction

1. Le présent document s'appuie sur le rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, intitulé *Resilience in a Riskier World – Managing Systemic Risks for Biological and Other Natural Hazards*¹. Au cours des deux dernières décennies, la région Asie-Pacifique a fait des progrès considérables en matière de réduction des risques de catastrophe, notamment en faisant des prévisions très précises concernant la localisation d'une éventuelle catastrophe future et en mettant en place des dispositifs d'alerte rapide qui protègent les habitants, les moyens de subsistance et les économies. Cependant, la maladie à coronavirus (COVID-19) a provoqué un choc biologique supplémentaire d'une ampleur inouïe depuis un siècle. La pandémie, combinée aux effets des changements climatiques, remodèle et élargit le panorama des risques en Asie et dans le Pacifique, d'où la nécessité d'une approche systémique beaucoup plus ciblée de la réduction des risques de catastrophe.

II. Comprendre les contours fluctuants de la situation de risque dans la région

2. La région Asie-Pacifique est déjà une région caractérisée par une situation de risque complexe. À cela s'ajoutent les conséquences de la crise liée à la COVID-19, sachant que certaines zones de la région sont devenues des épicycles de l'infection mondiale en 2021, ce qui a rendu, dès la mi-juin 2021, la situation de risque encore plus complexe, dynamique et foncièrement imprévisible.

A. Accumulation de risques dans le contexte de la relation entre pandémie, catastrophes et changements climatiques

3. Au 6 juin 2021, la région Asie-Pacifique totalisait 49 millions de cas confirmés de COVID-19 (1,06 % de la population régionale) et plus de 748 000 décès (0,02 % de la population régionale). La sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest est la plus touchée, avec 37,2 millions de cas confirmés (1,84 % de la population sous-régionale), suivie de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, avec 6,6 millions de cas (2,79 % de la population sous-régionale)².

¹ Le résumé à l'intention des décideurs et le rapport complet seront disponibles le 27 août 2021.

² WHO COVID-19 Dashboard. Disponible à l'adresse suivante : <https://covid19.who.int/> (page consultée le 30 mai 2021).

Comme le signale l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les chiffres réels pourraient être 20 fois supérieurs au bilan officiel³.

4. Pendant la pandémie, la région a continué à essuyer des catastrophes hydrométéorologiques. Des cyclones tropicaux, tels que le cyclone Amphan, le cyclone Nisarga et le cyclone Tauktae, ont frappé des pays de la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest. Des inondations majeures ont été à déplorer dans toute la région, notamment en Chine, au Japon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Pakistan, en République islamique d'Iran, au Kazakhstan et en Ouzbékistan. Les mesures imposées pour lutter contre la pandémie, notamment les confinements et les restrictions des déplacements, ont provoqué la mise à l'arrêt de nombreuses mesures visant à faire face aux catastrophes naturelles (prévention, intervention et relèvement). De surcroît, les catastrophes naturelles ont compliqué les opérations visant à répondre à la crise de la COVID-19 et ont contribué à sa propagation, les personnes étant contraintes de s'entasser dans des abris d'urgence.

5. Il y a toujours eu un lien entre les risques biologiques et les aléas naturels, mais il existe peu d'études sur l'impact cumulatif de ces phénomènes. Selon le rapport, les inondations entraînent une détérioration des conditions de vie des populations et peuvent donner lieu à des maladies gastro-intestinales et augmenter le risque de maladies à transmission vectorielle, comme la dengue et le paludisme. Les cyclones peuvent provoquer une contamination de l'eau, susceptible de propager des maladies transmissibles et infectieuses. Lorsque les sécheresses contraignent les populations à migrer, on observe souvent une augmentation de la malnutrition et des retards de croissance chez les enfants, ainsi qu'une augmentation des cas de malnutrition chez les adultes. La mortalité due aux maladies cardiovasculaires et respiratoires augmente également pendant les périodes de canicule.

6. La pandémie a montré que la situation de risque, caractérisée par une accumulation de risques imbriqués, deviendrait la nouvelle normalité dans la région Asie-Pacifique. Elle a également montré que, si certains États membres ont réussi à faire face à des catastrophes isolées, de nombreux pays étaient encore mal préparés à des crises complexes et imbriquées, et la relation entre les risques biologiques et les aléas naturels restait mal comprise.

B. Foyers d'intensification des risques, foyers de risques émergents et groupes de risques multiples

7. D'après le rapport, l'accumulation de risques se manifeste dans quatre types distincts de foyers, qui se répartissent en deux catégories : les foyers d'intensification des risques et les foyers de risques émergents. Les premiers sont définis comme des zones où l'impact des catastrophes accroît la vulnérabilité de la population, tandis que dans le second type de foyers, l'impact des catastrophes met de nouvelles populations en danger. Les quatre types de foyers, présents dans une ou plusieurs sous-régions, sont caractérisés par des ensembles uniques de risques (qu'il s'agisse de risques émergents ou de risques qui s'intensifient), d'où l'existence de scénarios de risques complexes propres à chaque sous-région. Les quatre types de foyers sont les suivants : risque accru d'inondations et de sécheresses récurrentes associé à la maladie (foyers de type 1) ; risque accru de cyclones tropicaux et de typhons associé aux risques biologiques (foyer de type 2) ; risque émergent de canicule combiné à la maladie (foyer de type 3) et risque émergent de vulnérabilités à des risques multiples induites par les changements climatiques combiné à la présence de nouvelles populations à risque (foyer de type 4).

³ CNBC, « WHO says 10% of global population may have been infected with virus », 5 octobre 2020.

8. **Foyer de type 1 : risque accru d'inondations et de sécheresses récurrentes associé à la maladie.** Ce type de foyers concerne principalement les bassins hydrographiques. Parmi les principaux foyers propres aux bassins hydrographiques de la région, il en est un où le risque va continuer de s'accroître : le bassin du Gange-Brahmapoutre-Meghna, qui concentre le plus grand nombre de pauvres au monde. Près de 292 millions de personnes y sont exposées à une accumulation de risques de plusieurs niveaux (risque moyen à élevé, élevé et très élevé). Les populations concernées se répartissent comme suit : 69 % au Bangladesh, 28 % en Inde, 14 % au Népal, 3,9 % au Bhoutan et 2 % en Chine. L'Inde est le pays où ce type de foyer est le plus problématique, suivie de la Chine, du Bangladesh, du Pakistan et du Viet Nam.

9. **Foyer de type 2 : risque accru de cyclones tropicaux et de typhons associé aux risques biologiques.** Les foyers de ce type se multiplient aux Philippines et au Japon, ainsi qu'en Chine et dans les petits États insulaires en développement du Pacifique. Toutefois, il existe un foyer particulièrement préoccupant : le golfe du Bengale, où les cyclones semblent être particulièrement intenses. Près de 23 millions de personnes y seront exposées aux cyclones et aux risques sanitaires qui y sont liés, tels que les maladies à transmission vectorielle.

10. **Foyer de type 3 : risque émergent de canicule combiné à la maladie.** Le nombre de canicules augmente dans la région Asie-Pacifique et elles ont des effets directs sur la santé humaine, sans parler de leur coût économique et social. De toutes les catastrophes naturelles, les canicules sont peut-être celles qui sont le plus étroitement liées à la santé humaine. Selon les estimations avancées dans le rapport, les futures populations à risque dans les zones de foyers de ce type sont celles d'Asie du Sud et du Sud-Ouest (Inde, Bangladesh, Pakistan, Népal, Turquie et Afghanistan) et d'Asie de l'Est et du Nord-Est (Chine, Japon et République de Corée). Il existe d'autres foyers de cette nature en Asie du Nord et en Asie centrale, notamment dans les zones frontalières du Kazakhstan et du Kirghizistan, et on craint qu'ils mettent gravement en danger les habitants et les économies des pays concernés.

11. **Foyer de type 4 : risque émergent de vulnérabilités à des risques multiples induites par les changements climatiques combiné à la présence de nouvelles populations à risque.** Dans de nombreuses parties de la région, outre les changements climatiques, il existe également des aléas naturels et des risques biologiques, ainsi que des facteurs de risque comme la densité de population. Toutefois, on voit apparaître les foyers de risque les plus inquiétants en Asie centrale, en Asie du Sud-Est et dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, dans un contexte où le nombre de personnes et d'économies menacées par les risques climatiques augmente. L'apparition de ces foyers de grande ampleur est anticipée dans les scénarios « modérés » et « moins favorables » relatifs à l'évolution des changements climatiques.

C. **Les changements climatiques aggravent les conséquences des catastrophes dans tous les foyers de risque**

12. Le rapport fournit des éléments issus d'études scientifiques approfondies montrant que les changements climatiques influent sur la survenue de phénomènes météorologiques extrêmes. La variabilité du climat et l'augmentation des fluctuations extrêmes de température peuvent influencer sur la fréquence et l'intensité des catastrophes, si bien que certains lieux et groupes de population deviennent plus vulnérables. Les changements climatiques ne sont donc pas seulement un danger en tant que tels, mais ils renforcent également la corrélation entre risques biologiques et autres aléas naturels, le tout étant amplifié par les facteurs de risque sous-jacents tels que la pauvreté et l'inégalité, ce qui crée un cercle vicieux.

13. Les auteurs de plus de 300 études évaluées par des pairs concernant l'incidence des changements climatiques sur les conditions climatiques ont conclu qu'environ 70 % des phénomènes météorologiques extrêmes deviendront plus probables ou plus graves, le parallèle le plus évident étant celui entre les changements climatiques et les vagues de chaleur⁴. Le rapport analyse les incidences sur la population et les économies d'une trajectoire représentative de concentrations de 4,5, qui correspond à une augmentation de la température de 2 degrés Celsius, d'ici à 2050, par rapport aux niveaux préindustriels (également appelé ici scénario de changements climatiques modéré), et d'une trajectoire représentative de concentrations de 8,5, qui correspond à une augmentation de 4,3 degrés Celsius (également appelé ici scénario le plus défavorable). Dans les deux cas de figure, les vagues de chaleur se propageraient à d'autres régions et deviendraient plus intenses, s'étendant à de plus vastes zones de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie du Sud-Ouest et à certains pays de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale. En Asie de l'Est et du Nord-Est, 400 millions de personnes seront plus exposées aux canicules qu'auparavant, tandis que ce nombre passera à 35 millions en Asie du Nord et en Asie centrale. Il est également de plus en plus manifeste que la hausse des températures mondiales et la fréquence accrue des canicules entraîneront une augmentation du nombre de tempêtes de sable et de poussière dans plusieurs sous-régions, ce qui aura un impact notable sur la santé humaine.

14. Dans les deux scénarios de changements climatiques, les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables de la région seront profondément touchées. Les conclusions du rapport, fondées sur l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, un indicateur qui mesure les progrès en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie, indiquent que les populations les plus vulnérables seront les habitants du bassin du Gange-Brahmapoutre-Meghna et de certaines régions d'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest. Au Bangladesh, par exemple, selon le scénario de changements climatiques le moins favorable, près de 70 % des pauvres seront exposés à une accumulation de risques, entraînant des privations intergénérationnelles.

15. En outre, les changements climatiques risquent fort de limiter davantage l'accès des pauvres aux services de base et aux infrastructures essentielles. Par exemple, 43 % des établissements de santé du Myanmar sont situés dans des zones exposées à des risques multidimensionnels extrêmes et abritant des populations vivant dans la misère. Au Népal, près de 93 % du réseau électrique et 98 % de la capacité de production hydroélectrique sont exposés à des risques multiples, avec des conséquences désastreuses pour les centres de santé et les communautés qu'ils desservent. Pour faire face aux changements climatiques et aux multiples risques qui y sont associés, il faut des infrastructures tenant compte des risques. En particulier, les systèmes de santé doivent être suffisamment résilients pour s'adapter à un climat en pleine mutation, surtout s'ils s'adressent à des populations pauvres et à faible revenu.

D. Face à l'aggravation de la situation de risque, les pertes économiques annuelles risquent de doubler

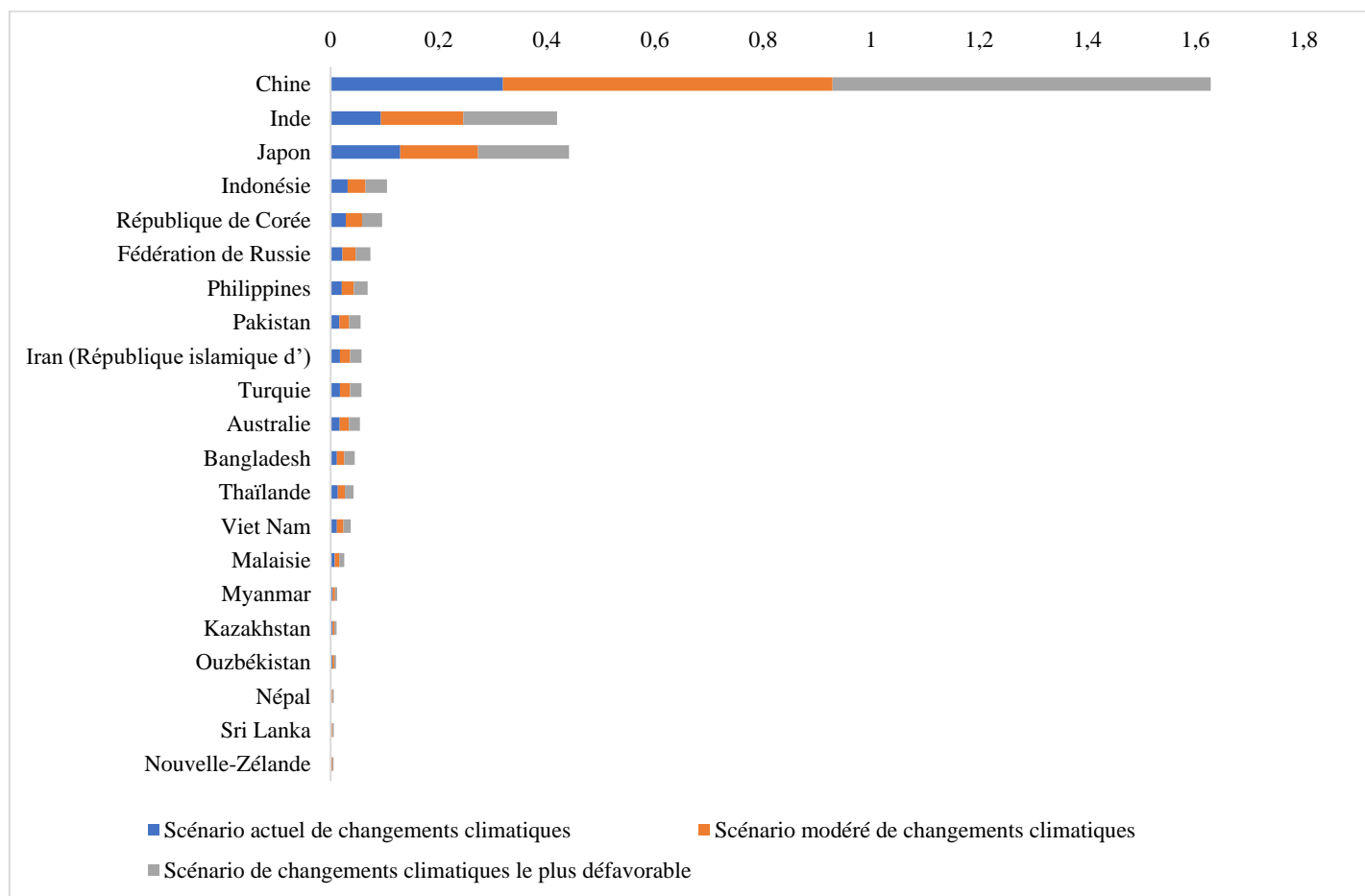
16. Pour la première fois, le rapport présente des estimations des pertes économiques imputables aux effets conjugués des maladies, des catastrophes et des changements climatiques. Les pertes annuelles actuelles dues aux catastrophes naturelles hydrométéorologiques et géophysiques sont estimées à environ 780 milliards de dollars. Ces pertes passeront à 1 100 milliards de dollars selon le scénario modéré et à 1 400 milliards de dollars selon le scénario le moins

⁴ Stephanie C. Herring *et al.*, eds., « Explaining extreme events of 2019 from a climate perspective: special supplement », *Bulletin of the American Meteorological Society*, vol. 102, n° 1 (janvier 2021).

favorable. Cette estimation cadre avec celles avancées dans certaines études préexistantes, selon lesquelles les coûts moyens des risques climatiques en Asie pourraient s'échelonner entre 1 200 et 4 700 milliards de dollars⁵. Ces chiffres sont également le double des pertes annuelles estimées en 2019.

17. En valeur absolue, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée et la Fédération de Russie supporteraient les coûts les plus élevés dans le scénario le moins favorable (voir figure I). Toutefois, lorsqu'elles sont évaluées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), on constate que les pertes seront les plus importantes dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, comme le montre l'analyse des foyers de types 3 et 4, ainsi que dans d'autres pays les moins avancés (voir figure II). Les petits États insulaires en développement du Pacifique, qui supportent le lourd fardeau du coût des risques naturels et des risques biologiques, sont déjà les pays les plus vulnérables sur le plan écologique et subiront certaines des conséquences les plus graves des changements climatiques.

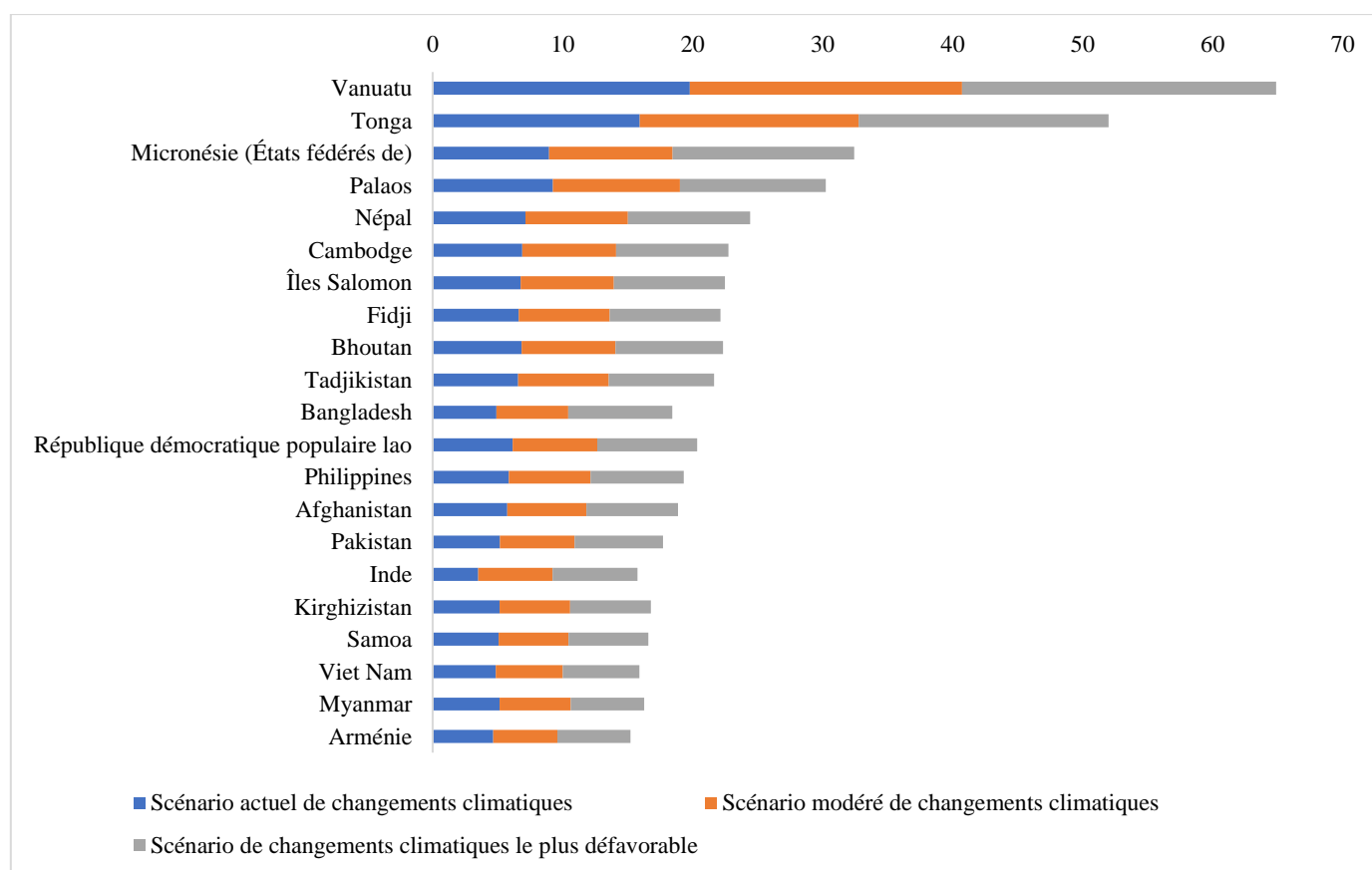
Figure I
Pertes annuelles moyennes dues aux risques naturels et aux risques biologiques dans trois scénarios de changements climatiques : actuel, modéré et le plus défavorable
 (En milliards de dollars des États-Unis)



Source : *Asia-Pacific Disaster Report 2021: Resilience in a Riskier World – Managing Systemic Risks for Biological and Other Natural Hazards* (à paraître).

⁵ Jonathan Woetzel *et al.*, « Climate risk and response in Asia », *Future of Asia* (McKinsey Global Institute, novembre 2020).

Figure II
Pertes annuelles moyennes dues aux risques naturels et aux risques biologiques dans trois scénarios de changements climatiques : actuel, modéré et le plus défavorable
 (En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Asia-Pacific Disaster Report 2021.

III. Principaux domaines d'action stratégique face à l'aggravation de la situation de risque

18. L'accumulation des risques est systémique. Caractérisés par de profondes incertitudes, les risques systémiques sont complexes, hétérogènes et surtout imprévisibles. L'échec d'un aspect des soins de santé, à savoir la prise en compte de la vulnérabilité des humains aux coronavirus, a eu des conséquences catastrophiques dans le monde entier. De même, l'immense risque que les changements climatiques continueront de faire peser sur de nombreux systèmes déclenchera des pénuries de nourriture et d'eau, des migrations forcées, des épidémies et une perte de biodiversité, autant de facteurs qui exacerberont les tensions sociales et pourront même conduire à des conflits armés, ce qui réduira encore la capacité des gouvernements à lutter contre les changements climatiques. Compte tenu de l'aggravation de la situation de risque, un changement de paradigme est nécessaire pour lutter contre les facteurs de risque sous-jacents. À cette fin, cinq grands domaines d'action stratégique sont proposés ci-dessous.

A. Réorganiser la gestion traditionnelle des risques de catastrophe pour faire progresser les systèmes d'alerte rapide intégrés et multirisques

19. La situation relative aux risques de catastrophe a changé du fait de la convergence de risques biologiques et naturels dont les effets ont été

particulièrement importants dans les bassins hydrographiques de la région, dans le golfe du Bengale et dans les petits États insulaires en développement du Pacifique. Il existe aussi de nouveaux foyers de risque en Asie du Nord et en Asie centrale, liés notamment aux vagues de chaleur et aux risques biologiques associés. Les changements climatiques exacerbent ces interactions et multiplient les risques dans les zones déjà vulnérables. Ainsi, la gestion des risques de catastrophe et les dispositifs d'alerte rapide doivent s'attaquer aux risques systémiques dans des systèmes sociaux, économiques et environnementaux étroitement liés, au lieu de s'attaquer aux risques individuellement.

20. Pour s'attaquer aux risques systémiques, les solutions les plus adaptées sont celles qui prennent en compte des séries de scénarios de risques ayant des interconnexions et des liens variés. Les planificateurs peuvent élaborer des matrices de risques composites permettant de recenser et de stratifier les populations vulnérables et leurs différents besoins et capacités afin de parvenir à des évaluations de risques complètes qui facilitent l'action ciblée. En 2020, le secrétariat a mis au point un prototype de matrice composite qui classait les districts ou les zones géographiques selon leur situation de risques et qui tenait compte des risques endémiques, naturels et biologiques. La méthode, mise à l'essai dans des matrices pour le Bangladesh et l'Inde, a intégré des données sur les risques à court, moyen et long terme provenant de diverses sources et a permis de déterminer quels états étaient les plus exposés à une accumulation de risques de catastrophe, notamment d'inondations dues à la mousson en pleine pandémie de COVID-19, dans le contexte de facteurs de risque endémiques tels que la pauvreté, l'inégalité et la densité de population.

21. La matrice pour le Bangladesh, par exemple, montre qu'en 2020, 15 districts classés en zones rouges, où vivent près de 12 millions de personnes, étaient les plus exposés à une accumulation de risques de catastrophe. Les 12 millions de personnes les plus à risque étaient desservies par environ 610 hôpitaux, dont près de 40 % avaient été exposés à de fortes inondations en 2020. La matrice a également permis de prédire que Cox's Bazar aurait besoin d'une intervention immédiate. Cette prédiction s'est vérifiée lorsque le Gouvernement du Bangladesh a relogé de nombreuses familles des camps de réfugiés dans une installation permanente et, en partenariat avec des organisations locales et internationales, a pris les précautions et les mesures de surveillance nécessaires, ce qui a permis de contenir la propagation du virus dans les camps.

B. Investir dans des mesures de résilience régionale

22. Le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques et de la résilience face aux risques nécessitera un engagement financier. Selon le scénario le plus pessimiste relatif aux changements climatiques, le coût annuel total de l'adaptation au climat est estimé à 270 milliards de dollars, soit 0,9 % du PIB de la région, dont 68 milliards pour l'adaptation aux risques biologiques. À l'heure actuelle, ces coûts ne sont pris en compte ni dans les contributions déterminées au niveau national ni dans les contributions prévues déterminées au niveau national des pays de la région. Le secteur de la santé doit recevoir une attention particulière. Si rien n'est entrepris rapidement, les changements climatiques auront des effets dévastateurs sur la santé humaine. L'OMS a conseillé aux gouvernements d'élaborer des plans nationaux d'adaptation en matière de santé, mais les progrès à cet égard ont été mitigés. Seuls les Gouvernements du Bangladesh, du Bhoutan, du Népal et de Sri Lanka ont achevé leur plan.

C. Accroître les investissements dans des infrastructures sociales tenant compte des risques et dans une protection sociale adaptée aux chocs

23. Le choc de la pandémie a confirmé l'importance de la protection sociale qui englobe spécifiquement les principes de préparation aux catastrophes. Au fil des ans, les gouvernements ont tenté de faire en sorte que la protection sociale soit plus réactive aux chocs. Cependant, l'ampleur des conséquences économiques de la pandémie a mis en évidence que la protection sociale était nécessaire non seulement pour répondre aux chocs mais aussi s'y préparer.

24. Une telle protection sociale nécessite un portefeuille complet d'investissements en faveur des pauvres qui couvrent l'ensemble du cycle de vie et favorisent une culture de la prévention qui renforce l'inclusion et la résilience. L'objectif devrait être de s'appuyer sur les réalisations existantes pour atteindre la protection sociale universelle. Les investissements dans des infrastructures et des services de santé et d'éducation tenant compte des risques sont tout aussi importants. Les mesures nécessaires pour offrir une protection sociale préparée aux chocs sont les suivantes : a) utiliser les technologies émergentes pour soutenir la résilience, et veiller à ce que la programmation de routine de la protection sociale soit fondée sur une solide compréhension des risques, des chocs et des facteurs de stress, y compris de l'accumulation des risques ; b) se préparer à améliorer les programmes existants ou à activer de nouveaux programmes d'urgence pour répondre aux nouvelles populations et aux nouveaux besoins et c) le cas échéant, adapter les programmes de protection sociale existants en fonction des mesures évolutives de préparation aux catastrophes.

D. Tirer parti des technologies d'avant-garde pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte

25. Par le passé, les technologies d'avant-garde ont été utilisées pour accroître les retombées des investissements fondés sur des données factuelles dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. Selon le rapport de 2019 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique intitulé *Asia-Pacific Disaster Report 2019: The Disaster Riskscape across Asia-Pacific – Pathways for Resilience, Inclusion and Empowerment*, les systèmes d'identité numérique, l'analyse des risques, les données satellitaires et la modélisation informatique des inondations et des sécheresses ont été utilisés pour effectuer des transferts directs de prestations et des paiements indexés aux petits agriculteurs et aux paysans cultivant des terres à rendement marginal. En 2021, dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et en faveur de la protection des populations, les gouvernements de la région ont de plus en plus investi dans les technologies de pointe, tirant parti des avancées scientifiques et adaptant l'innovation aux exigences locales. L'efficacité des technologies a varié selon le moment et l'ampleur de la propagation du virus, lequel s'est généralement transmis par vagues ou a touché des groupes dans des endroits précis. Néanmoins, au tout début de la pandémie, les pays qui avaient une expérience du syndrome respiratoire aigu sévère ont semblé mieux préparés, avec des réponses nationales fondées sur la surveillance, les tests, la recherche des contacts et une quarantaine stricte.

26. Pendant la pandémie, l'intelligence artificielle et la manipulation des mégadonnées ont facilité une meilleure compréhension des mécanismes de transmission. Des techniques de modélisation avancées ont été utilisées pour le dépistage précoce, le diagnostic rapide et la prévention de la propagation du virus ainsi que pour la gestion des approvisionnements critiques et la livraison du matériel. Ces technologies ont été utilisées efficacement non seulement en Australie, en Chine, en Nouvelle-Zélande, en République de Corée et à

Singapour, mais aussi dans d'autres pays à revenu intermédiaire moins avancés sur le plan technologique.

27. L'efficacité de l'action dépend également de l'organisation et de la mobilisation sociale, notamment de la promotion du respect des distances entre les personnes et de règles d'hygiène associée à des stratégies efficaces de dépistage, d'isolement et de traitement. En 2021, ces techniques ont rencontré des difficultés particulières dans les bidonvilles urbains de nombreux pays de la région qui sont densément peuplés. Néanmoins, les technologies de pointe ont été utilisées pour soutenir les mesures officielles et la surveillance de la population locale, ce qui a permis aux autorités de rester à l'écoute de ce qui se passait sur le terrain, par exemple pour détecter les conséquences involontaires des initiatives officielles et prendre des mesures correctives.

28. La valeur de l'action communautaire renforcée par les nouvelles technologies a également été démontrée aux premiers stades de la pandémie dans le plus grand bidonville d'Asie, celui de Dharavi à Mumbai. Dans le cas de Dharavi, on a fait intervenir la microcartographie, une surveillance rigoureuse, des partenariats public-privé, la mobilisation de la population et un encadrement proactif, qui sont des éléments clés d'une gestion efficace des catastrophes. Ce modèle a donné de bons résultats lors de la première vague du virus en 2020.

29. Dans les situations complexes d'accumulation de risques, les médias sociaux ont contribué à améliorer la communication entre les experts de la santé, les autorités gouvernementales et les communautés à risque. En Indonésie, par exemple, notamment dans les zones rurales et suburbaines, les chefs religieux ont utilisé les médias sociaux pour sensibiliser les fidèles aux dangers de la COVID-19. Les médias sociaux ont également aidé les autorités à transmettre des informations concrètes en temps réel. Au niveau mondial, le tableau de bord COVID-19 de l'OMS a fourni les dernières mises à jour concernant la pandémie en fonction du lieu, notamment le nombre de personnes infectées et de décès. Le tableau de bord a également été adopté et modifié au niveau national en combinaison avec les systèmes de gestion de la surveillance pertinents.

30. Les organismes publics ont aussi investi de plus en plus dans la collecte de mégadonnées et dans la cartographie intégrée des risques multiples, qui s'étaient avérées efficaces lors de précédentes catastrophes complexes et dynamiques. Moyennant quelques adaptations, les autorités publiques ont pu utiliser la cartographie des zones à risque pour mettre en évidence l'incidence de la COVID-19 et prédire la propagation du virus, en révélant les liens entre les cas et les groupes d'infections et en identifiant les cas ou les événements qui ont été particulièrement propagateurs. Les stratégies de confinement des groupes de cas qui en ont résulté se sont avérées très efficaces pour limiter la propagation de la COVID-19, notamment au sein des communautés vulnérables. Grâce à des investissements continus dans les techniques de mégadonnées et de cartographie, les responsables pourront intervenir de manière plus précise et plus rapide, en tenant compte des risques, par exemple en appliquant des mesures de confinement dans les zones à risque et en isolant d'autres provinces et villes pour éviter la propagation du virus.

E. Stimuler les activités de renforcement de la résilience au moyen de mesures de relance budgétaire relatives à la pandémie

31. La pandémie a créé de nouvelles possibilités de dépenses budgétaires avec des objectifs de relèvement à moyen et à long terme centrés sur la résilience et l'adaptation aux changements climatiques. Dans de précédentes études, dont certaines réalisées par le secrétariat, la ventilation des coûts estimés de cette

adaptation selon les différents secteurs⁶ a montré que la majeure partie de ces coûts concernait les infrastructures, puis les zones côtières, l’approvisionnement en eau et la protection contre les inondations, mais aucune des estimations ne tenait compte du coût de la lutte contre les risques biologiques.

32. Selon les estimations du rapport, si l’on prend le scénario de changements climatiques le plus pessimiste, les coûts d’adaptation aux risques biologiques et naturels dans la région Asie-Pacifique ne représentent qu’un cinquième des pertes annuelles dues à ces risques. Le secrétariat estime le coût annuel total de l’adaptation à 270 milliards de dollars (0,9 % du PIB régional), dont 68 milliards de dollars (0,22 % du PIB régional) pour l’adaptation aux risques biologiques. Environ 70 % du total des coûts annuels d’adaptation, soit 190 milliards de dollars, sont concentrés en Asie de l’Est et du Nord-Est. Les coûts d’adaptation doivent être pris en compte en même temps que la capacité de paiement. À cet égard, les coûts en pourcentage du PIB varient de 1,4 % dans les petits États insulaires en développement du Pacifique à moins de 1 % en Asie du Sud-Est, en Asie du Nord et en Asie centrale. Sur ce point, le Vanuatu a les coûts les plus élevés de la région, soit plus de 8 % de son PIB.

33. Pour investir davantage dans l’adaptation aux changements climatiques, les gouvernements devront diversifier leurs sources de financement. En plus de celles utilisées pour les dépenses publiques normales, ces sources peuvent consister dans des programmes de relance dans le contexte de la COVID-19 ; de nouveaux instruments de financement de l’action climatique, tels que les obligations pour la résilience climatique ; des échanges de dettes contre des mesures d’amélioration de la résilience et des initiatives d’allègement de la dette. Les gouvernements peuvent également partager la charge financière liée à ces coûts au moyen de partenariats public-privé et dans ce domaine, les instruments innovants d’assurance indexée ont gagné du terrain.

34. Les plans de relance visant à faire face aux effets de la pandémie de COVID-19 mis en œuvre dans presque tous les pays de la région offrent une possibilité unique d’empêcher l’accumulation de risques liés aux maladies, aux catastrophes et aux changements climatiques. Selon le rapport, 44 dispositifs budgétaires nationaux couvrent la santé, 42 l’emploi et 33 l’aide sociale. Cependant, aucun ne semble contenir spécifiquement d’allocation prospective pour l’adaptation aux changements climatiques ou la protection de l’environnement et les données associées ne sont pas disponibles en quantité suffisante. Certains éléments de ces plans de relance auront des retombées positives en ce sens qu’ils protégeront les populations vulnérables des effets des aléas naturels, mais des mesures qui visent explicitement à renforcer la résilience face aux chocs futurs dus à des risques biologiques et autres aléas naturels doivent également figurer dans ces plans.

35. Dans son analyse des activités d’intervention rapide et de relèvement au niveau régional, le secrétariat a constaté que l’accent était mis sur les priorités vertes, notamment 111 mesures visant à la fois le relèvement économique et la protection de l’environnement et portant sur des questions telles que l’énergie, le transport de surface, les voyages aériens et le tourisme, l’utilisation des terres, l’eau et les déchets et la gestion des risques de catastrophe. Cependant, elles ne faisaient pas partie de plans nationaux cohérents visant à reconstruire en mieux. Plus de la moitié des mesures n’avaient pas été planifiées et elles étaient globalement moins nombreuses que celles purement axées sur la reprise économique. En outre, au niveau mondial, seule une petite fraction des plans de dépenses après la COVID-19 a servi à renforcer la résilience climatique. Selon un examen des plans de relance nationaux, les mesures dites sales, c’est-à-dire

⁶ Banque mondiale, *Economics of Adaptation to Climate Change: Synthesis Report* (Washington D.C., 2010).

celles qui augmentent les émissions de carbone, sont quatre fois plus nombreuses que les initiatives vertes. Il faut remédier à ce déséquilibre si l'on veut atteindre les objectifs de développement durable. La croissance économique future et la prospérité partagée dépendront du rééquilibrage des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

IV. Voie à suivre pour l'action régionale et sous-régionale

36. Compte tenu de la nécessité de transformer l'action de réduction des risques liés aux catastrophes, la préparation aux changements climatiques et la gestion du secteur de la santé, et de remédier ainsi à certaines des incertitudes profondes qui pèsent sur la gestion du risque systémique, une double approche est proposée ci-dessous.

A. Concrétiser la cohérence des politiques régionales pour la résilience aux catastrophes, aux changements climatiques et la résilience en matière de santé

37. L'expérience des crises passées a montré les limites du cloisonnement des stratégies selon qu'elles touchent aux domaines économique, social et environnemental. En effet, ces trois dimensions du développement durable sont interconnectées et, face aux changements climatiques, la société ne peut plus affronter les chocs économiques et environnementaux indépendamment. La pandémie, et toutes les tragédies et pertes économiques colossales qu'elle a provoquées, a mis en évidence la fragilité de la société humaine face à la puissance des forces naturelles. Dans le même temps, les changements climatiques remodelent constamment le paysage des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique, ce qui oblige les États membres à adapter leurs réponses. Par conséquent, la pandémie démontre que malgré les progrès notables qui ont été faits dans la gestion des risques de catastrophe et les puissants outils technologiques et connaissances scientifiques approfondies qui aident les planificateurs à identifier plus précisément les plus importants foyers de risque de catastrophes naturelles et les communautés les plus exposées, il est possible que ces efforts ne soient pas suffisants pour se préparer aux défis futurs.

38. L'adoption du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) est la preuve que les États membres ont bien compris qu'il fallait adopter une démarche plus intégrée de la gestion des catastrophes dans laquelle les risques sont traités ensemble plutôt qu'individuellement, surtout concernant l'effet d'exacerbation des changements climatiques. En outre, lors de la soixante-dix-septième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, les États membres ont été invités à promouvoir les débats sur la mise en œuvre des aspects sanitaires du Cadre de Sendai, notamment en prenant note des Principes de Bangkok pour la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et d'autres cadres et initiatives régionaux et sous-régionaux pertinents⁷.

39. Il est nécessaire d'élaborer une stratégie régionale pour reconstruire en mieux qui renforce la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques et la résilience en matière de santé en suivant quatre axes de travail transversaux, à savoir les dispositifs d'alerte rapide, l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, la résilience des infrastructures et la cohérence des politiques en matière de santé et de réduction des risques de catastrophe. Les détails de la stratégie régionale sont mis en évidence et discutés en profondeur dans le document ESCAP/CDR/2021/2.

⁷ Résolution 77/1 de la Commission.

B. Priorités sous-régionales

40. Comme le montrent les quatre types de foyers de risque définis dans le rapport, l'accumulation de risques systémiques existe également selon des combinaisons spécifiques propres à certaines zones géographiques dans les sous-régions et entre elles. Les approches sous-régionales et le renforcement de la coopération sous-régionale constitueront donc un autre mécanisme essentiel pour faire face à l'aggravation de la situation de risque.

41. Dans le rapport, le secrétariat, s'appuyant sur les travaux de la Commission mondiale sur l'adaptation, a établi cinq priorités essentielles pour s'adapter à l'aggravation de la situation de risque : les dispositifs d'alerte rapide ; les infrastructures résilientes face aux changements climatiques ; la modernisation des méthodes de production agricole dans les zones arides ; la protection des mangroves et la sécurité de l'approvisionnement en eau. Selon la Commission mondiale sur l'adaptation, le renforcement des dispositifs d'alerte rapide présente le rapport coûts-avantages le plus élevé (9:1), suivi par la protection des mangroves (6:1), la construction d'infrastructures résilientes (5:1), l'amélioration de l'agriculture dans les zones arides (5:1) et la gestion plus résiliente des ressources en eau (4:1).

42. Dans le rapport, un cadre similaire est appliqué aux sous-régions de l'Asie et du Pacifique. Sur cette base, en Asie du Sud et du Sud-Ouest, les dispositifs d'alerte rapide et les infrastructures résilientes aux changements climatiques sont les principales priorités suivies par la sécurité de l'approvisionnement en eau, l'amélioration de la production agricole dans les zones arides et la protection des mangroves. En Asie du Sud-Est, cependant, les principales priorités sont la protection des mangroves et la sécurité de l'approvisionnement en eau, reflétant l'impact croissant des sécheresses, des inondations et des cyclones sur la sous-région. En Asie de l'Est et du Nord-Est, la plus grande priorité est l'infrastructure résiliente au climat, tandis qu'en Asie du Nord et en Asie centrale, les principales priorités sont la sécurité de l'eau et l'amélioration de la production agricole dans les zones arides. Enfin, dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, les principales priorités sont la sécurité de l'approvisionnement en eau, l'amélioration de la production agricole dans les zones arides et la protection des mangroves. En outre, selon le rapport, diverses solutions fondées sur la nature présentent des avantages pour de multiples secteurs et favoriseront la résilience économique et sociale dans toutes les sous-régions. Des informations plus détaillées sur le renforcement de la coopération au niveau sous-régional sont fournies dans le document ESCAP/CDR/2021/2.

V. Questions soumises à l'examen du Comité

43. En conclusion, la première responsabilité des personnes chargées de la gestion des catastrophes est de protéger les plus vulnérables. La région peut se féliciter de nombreux accomplissements. Dans le même temps, la région de l'Asie et du Pacifique, dans son immensité et sa diversité, abrite une variété de problèmes, de priorités et de risques systémiques de plus en plus complexes. Tous les États membres doivent avoir en commun des principes solides pour gérer les risques de catastrophe d'une manière plus cohérente et systématique, sur la base d'un engagement politique et d'une forte collaboration régionale et sous-régionale. Le secrétariat est prêt à soutenir les membres et les membres associés dans la poursuite de cet objectif.

44. À cet égard, le Comité est invité à prendre les mesures suivantes :
- a) Débattre des conclusions et recommandations du rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, dont le présent document présente une synthèse ;
 - b) Échanger des idées sur la manière dont le lien entre les maladies, les catastrophes et les changements climatiques, tel qu'il ressort de l'évaluation des risques, se manifeste pendant la pandémie ;
 - c) Mettre en évidence les expériences et les enseignements tirés de la gestion de l'accumulation des risques émanant des catastrophes, des changements climatiques et de la pandémie ;
 - d) Envisager de demander au secrétariat de contribuer à améliorer les stratégies de coopération régionale et sous-régionale qui intègrent les perspectives en matière de catastrophes, de santé et de changements climatiques afin de compléter les efforts nationaux visant à gérer les risques de catastrophe de manière plus cohérente et systématique.
-